

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	11^{ème}
Nom de site	Orillon	Numéro	7510000036
Adresse du site	3, rue Robert Houdin	Hauteur	R+6 (19.75m)
Bailleur de l'immeuble	Social Logement Francilien	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur 3 nouvelles antennes à faisceaux orientables ainsi que le partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G).		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2021
Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	17/05/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	17/07/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, et 2600MHz) ainsi que le partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G) orientées vers les azimuts 60°, 180° et 300°		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 4 et 6 m des antennes	Vis-à-vis (25m)	R+6(19.75m) 300°
Estimation	2G/3G/4G/5G: 60° < 5V/m - 180° < 5V/m - 300° < 5V/m 5G (3500) : 60° < 5V/m - 180° < 4V/m - 300° < 4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	23.30m		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à assurer une continuité de service 5G entre les sites 5G NR 3500 (antennes à faisceaux orientables) existants ou à venir, par une évolution logicielle du réseau existant
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

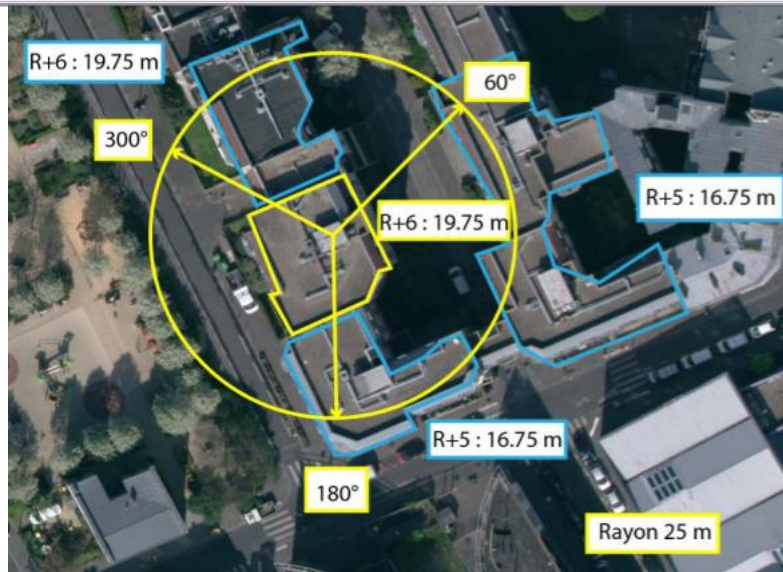
**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**



Nom et type	Adresse	Hauteur En m	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
ÉCOLE PRIMAIRE SAINT-JOSEPH	154 rue Saint Maur 75011 Paris	13.8 m	NON	155 m	1,38475
RESIDENCE AUTONOMIE MORAND	28 RUE MORAND 75011 Paris	11.1 m	OUI	92 m	3,62048
Vaucouleurs (Mul ti-accueil)	21 rue Vaucouleurs 75011 Paris	19.5 m	NON	97 m	0,07216
ÉCOLE MATERNELLE PIVER	7 passage Piver 75011 Paris	13.8 m	NON	68 m	0,62363
RESIDENCE AUTONOMIE LEON FROT	13 RUE ROBERT HOUDIN 75011 Paris	19.75m	NON	52 m	1,11748
BAT PETITE ENFANCE (Crèc he collective)	16 Rue Robert Houdin 75011 Paris	19.5 m	NON	53 m	3,36295
PETIT CONCEPT (Crèc hes et garderies d enfants)	18 RUE DE LORILLON 75011 Paris	11.1 m	OUI	59 m	2,92725

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100MHz)

❖ **Exposition par antennes à faisceau fixe**

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 2 et 3 V/m

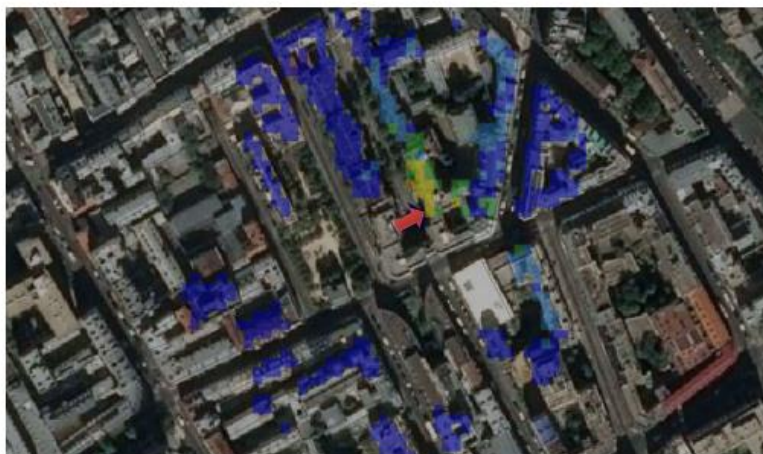
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	<i>Azimut 60°</i>	<i>Azimut 180°</i>	<i>Azimut 300°</i>
Niveau Maximal	<i>entre 4 et 5 V/m</i>	<i>entre 4 et 5 V/m</i>	<i>entre 4 et 5 V/m</i>
Hauteur	<i>18.5 m</i>	<i>17.5 m</i>	<i>17.5 m</i>

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

i. Azimut 60°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 18.5 m .



Légende

>6 V/m	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G)

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 1 et 2 V/m .

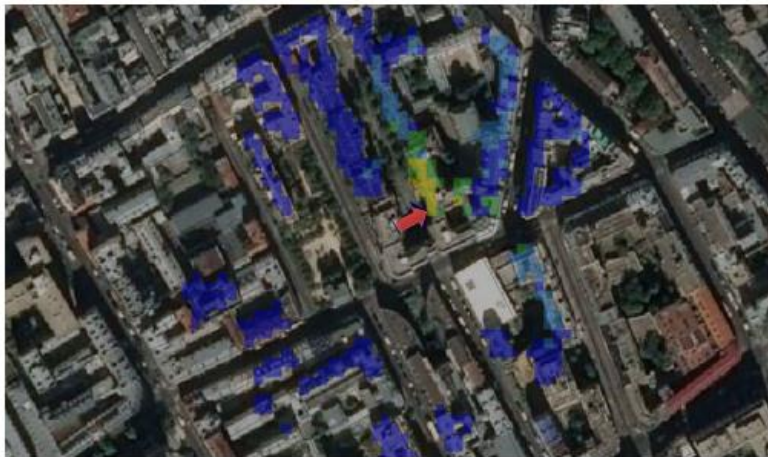
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimet 60°	Azimet 180°	Azimet 300°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	18.5 m	16.5 m	18.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

ii. Azimet 60°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimet 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 18.5 m .



Légende

>6V/m	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Vue des Antennes Avant/Après

Photo du site vue depuis la rue avant travaux



Photo du site vue depuis la rue après travaux

Inchangé

Vue des Azimuts

Azimut 0 : 60°**Azimut 1 : 180°****Azimut 2 : 300°**